

Le neuro-développement désigne « l'ensemble des mécanismes qui vont guider la façon dont le cerveau se développe, orchestrant les fonctions cérébrales (fonction motrice, langagière, cognitive, d'intégration sensorielle, structuration psychique, comportement etc.) Il est un processus dynamique, influencé par des facteurs biologiques, génétiques, socioculturels, affectifs et environnementaux. Il débute très précocement, dès la période anténatale, pour se poursuivre à l'âge adulte. Ce flux maturatif modifie chaque jour les capacités de l'enfant, est plus ou moins rapide selon les individus, mais il suit des étapes incontournables, qui dans le cadre d'un développement ordinaire, s'enchaînent de façon fluide. La perturbation de ces processus de développement cérébral conduit à un trouble du neuro-développement (TND) correspondant à des difficultés plus ou moins grandes dans une ou plusieurs de ces fonctions cérébrales. »

Repérer les écarts de développement à partir des signes d'alerte, intervenir précocement sans attendre de confirmation diagnostique sont des enjeux importants. Les CAMSP, maillon du dispositif d'action précoce, ont cette mission, associées à d'autres, conférés par le décret de 1976.

Les avancées de la recherche nous confortent dans cette évidence : agir tôt, pour limiter le handicap, éviter le surhandicap.

Aujourd'hui, les familles, les professionnels, les pouvoirs publics se rejoignent pour faire évoluer l'accès rapide aux soins, les parcours sans ruptures loin d'une politique en silo.

Cette journée, nous permettra de réfléchir ensemble, à une approche bienveillante, en lien avec les avancées de la science et en s'appuyant sur l'expertise partagée de l'action précoce au sein d'un large dispositif au service de la petite enfance déclinée sur tous les territoires.

Lors de la matinée, vous entendrez les experts nous parler de ces nouveaux paradigmes de TND, et mettre à jour les connaissances scientifiques, l'après-midi sera consacré aux témoignages d'équipe de terrain de la région Auvergne Rhône Alpes qui ont su mettre des dispositifs innovants pour essayer de toujours agir plus tôt.

Vous êtes concernés, parents ou professionnels, par l'exigence du repérage et des soins précoces, par la clinique des troubles du neuro-développement : nous vous attendons nombreux !



« Caravane des Troubles du Neuro-Développement. Repérer, intervenir, diagnostiquer précocement les troubles du neuro-développement »

**Organisée par la délégation régionale
Auvergne Rhône Alpes
En partenariat avec les PCO Auvergne Rhône Alpes**

Le lundi 27 juin 2022

Salle Jean Giono

Chemin du Clos Quartier Saint-James
26120 Montélier (à 10 km de Valence)

Et en visioconférence



Lundi 27 juin 2022 - matin

9h15 – Accueil des participants

9h45 – Mot de la Présidente : Geneviève LAURENT et de la délégation Régionale Auvergne Rhône Alpes

10h – Introduction de la journée

Professeur Catherine BARTHELEMY, Professeur de Médecine émérite à l'Université de Tours, Chef de service honoraire au CHU de Tours, Membre titulaire à l'Académie Nationale de Médecine, Vice- présidente de l'Association pour la Recherche sur l'Autisme et la Prévention des Inadaptations (ARAPI)

11h - Approche clinique des Troubles du Neurodéveloppement

Professeur Vincent DES PORTES, chef de service de neuropédiatrie Hôpital Mère-Enfant CHU de Lyon, coordonnateur national filière de santé Déficience, maladies rares du neurodéveloppement, Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (CRNL)

12h - Les maladies du neuro-développement (MND)

Professeur Pierre GRESENS, Neuropédiatre et Directeur de recherche Inserm, Directeur de l'unité "NeuroDiderot" Inserm-Université de Paris, Hôpital Robert Debré Paris, Directeur-adjoint du GIS "Autisme et troubles du Neurodéveloppement"

Chaque intervention est suivie d'un temps d'échanges avec la salle et via le chat

13h – Déjeuner sur place pris en charge par l'organisateur

Lundi 27 juin 2022 - après-midi

14h00 - Les PCO au service du parcours de bilan et d'intervention précoces : témoignages de parents

Echanges avec la salle

14h45 – 16 h 15 - Les PCO, où en est-on aujourd'hui ? Table ronde avec la participation de la DIA, de l'ARS Aura et d'équipes PCO

Echanges avec la salle

16h15 : Conclusion de la journée

Préprogramme sous réserve de modifications v. du 13/05/22

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Elle s'adresse à tous ceux qui sont concernés par l'action précoce et la dynamique du développement de tous les enfants dans une société de droits.
- La certification porte sur la catégorie d'actions suivante : actions de formation. Déclaration d'activité de formation n° 11 75 17 051 75
- Si vous avez des besoins particuliers en termes d'accessibilité universelle, contactez-nous

Renseignements et inscriptions auprès de l'ANECAMSP
01 43 42 09 10 anecamsp@gmail.com www.anecamsp.org



Bulletin d'inscription



La certification porte sur la catégorie d'actions suivante actions de formation.

**Caravane des TND - Le lundi 27 juin 2022 - Salle Jean Giono
Chemin du Clos Quartier Saint-James
26120 Montélier ou en visioconférence**

« Repérer, intervenir, diagnostiquer précocement les troubles du neuro-développement »

NOM

Prénom

Profession

Email de l'inscrit obligatoire

Etablissement

Adresse

Tél.....Email :

Si vous arrivez à la gare Valence TGV merci d'indiquer l'horaire d'arrivée du train. Nous mettons en place des navettes reliant la gare Valence TGV à Montélier (10 Km)

Heure d'arrivée du train :

Avez-vous des besoins particuliers en termes d'accessibilité universelle ? Si oui, lesquels ?

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Elle s'adresse à tous ceux qui sont concernés par l'action précoce et la dynamique du développement de tous les enfants dans une société de droits.

Conditions d'annulation :

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au moins 15 jours avant la manifestation. L'inscription ne sera remboursée qu'après la manifestation

Droits d'inscription 50 €

EN PRESENTIEL

EN VISIO

(Si vous êtes adhérent, merci d'indiquer votre N° : _____)

N° Organisme de Formation : 11 75 170 51 75

Souhaitez-vous une convention de formation : OUI NON
Vous vous inscrivez dans le cadre du DPC, merci de renseigner votre n° ADELI

Une attestation de présence sera envoyée à chaque participant à l'issue de la formation

REGLEMENT : à l'ordre de l'ANECAMSP

Inscription payée par :

NOM / ETABLISSEMENT.....

Adresse

TélEmail

Total à payer :

Sur présentation de facture Règlement après service fait

Merci de préciser le n° de facture ou nom de l'inscrit pour tout paiement

R.I.B. Crédit Coopératif - code banque 42559 - code guichet 10000 - N° compte 08013064310 - Clé 38

Fait le : Signature :

A :

A retourner à :
ANECAMSP - 10 rue Erard - Bat. C, Esc. 5 - 75012 PARIS
Ou anecamsp@gmail.com